



# FICHE TECHNIQUE

## Demi-masque filtrant contre les particules FFP2 NR

### référence 512

EN 149: 2009 CE 0082

**COMPOSITION DU PRODUIT :** Complexe 4 couches de non –tissé (meltblown et spunbond), liens en laminette synthétique, barrette nasale en acier recouvert de polymères. Hypoallergénique (pas de latex ni de fibres de verre) .  
Origine des matières premières : France ou Europe occidentale.

**FORME :** Demi-masque filtrant contre les particules, pliable type bec de canard , forme trapèze 23x11cm et 9 cm pour la hauteur , taille unique standard pour adulte. Barrette nasale à ajuster et deux liens élastiques .

**ASSEMBLAGE :** Soudures par ultrasons uniquement. Fabrication à Maillane (13) sur une ligne de production automatisée.

#### PROPRIETES SPECIFIQUES ET CONFORMITE :

Demi-masque filtrant contre les particules de classe FFP2 NR destiné à protéger contre les risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne (tuberculose, SRAS, grippe aviaire, grippe A...), ne protège pas contre les vapeurs, les gaz, les solvants ou les atmosphères dont la teneur en oxygène est inférieure à 17 %. Il est prévu pour une durée d'utilisation de 8 heures maximum. **L'utilisateur doit ajuster correctement le masque car la présence de fuites rend la protection inopérante.** Voir la notice jointe à la boîte.

Filtration du masque	
Aspect normatif % fuite autorisée EN149	Fuite réelle EN149 des masques ALLTEX
8 %	Entre 0.12 et 0.55 %



Notre ligne de production automatisée à Maillane (13).

Ce masque répond aux exigences essentielles de sécurité de la Directive européenne 89/686/CEE applicables aux EPI. Il correspond à la norme EN149: 2009.

Examen CE de type réalisé par l'I.N.R.S. (Institut National de Recherche et de Sécurité), avenue de Bourgogne, 54 501 VANDOEUVRE (numéro CE 0070). Contrôle des EPI fabriqués par CETE APAVE SU-DEUROPE, 17 Bd Langevin, 38600 FONTAINES (n°0082).

#### CONDITIONNEMENT :

Boîte de 50 masques ( <b>sachet individuel</b> )	260 x 95 x 155 mm	460 g
Carton de 10 boîtes (500 masques)	390 x 390 x 350 mm	5.10 kg
Palette de 30 cartons (15 000 masques)	80 x 120 x 192 cm	160 kg

Date de péremption : **5 ans** après la date de fabrication (voir indication sur l'emballage).

La date de péremption n'est valable que si les produits sont conservés dans leur **emballage d'origine** et si les conditions de **stockage sont respectées** (à l'abri de la lumière, humidité inférieure à 70 % et températures comprises entre - 10° et + 40° ).